COMMUNE DE PUPLINGE

Puplinfos 03/24

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Date en rouge *= jour férié officiel*
Cases grisées *= vacances scolaires*

Agenda

BIBLIOBUS
Place communale, **vendredis 1er et 15 mars** de 15h à 18h.

VOTATION POPULAIRE
Dimanche 3 mars de 10h à 12h, salle communale.

DÉCLARATION D'IMPÔT - AIDE POUR LES 18-30 ANS
Jeudi 14 mars de 19h à 21h à l'Arcade 12 (voir p.4).

SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 20 mars à 20h30, salle du Conseil.

MARCHÉ DES 4 SAISONS
Vendredi 22 mars, place communale (voir ci-contre).

JOURS FÉRIÉS À PÂQUES
La Mairie sera fermée le **vendredi 29 mars** et le **lundi 1er avril**.

AGENDA DES ASSOCIATIONS
Voir leurs rendez-vous en page 2.

MOBILI TRI
Service itinérant pour
• ENCOMBRANTS
• DÉCHETS SPÉCIAUX
Levée sur appel pour
• ENCOMBRANTS LOURDS et/ou VOLUMINEUX
Inscrivez-vous pour obtenir votre QR Code.
www.mobilitri.ch - 079.410.03.72

Fermeture totale du pont de Pierre-à-Bochet pour travaux

Les récentes crues ont provoqué d'importantes dégradations sur ce pont situé à Ambilly (F), après la douane de Pierre-à-Bochet. Le bureau d'études chargé de l'analyse de l'ouvrage a préconisé la fermeture immédiate du pont considérant que ses fondations et sa structure présentaient des problèmes de sécurité. La décision a été prise et nous a été communiquée le 20 février. Depuis le 21 février, **le passage à cet endroit est interdit** à tous les véhicules motorisés. Cela signifie que la route d'Ambilly côté Thônex est sans issue, **la douane de Pierre-à-Bochet étant fermée**. Seule la circulation pour les piéton·ne·s et les cycles reste possible. Une déviation a été mise en place pour diriger les véhicules en transit par la douane de Mon-Idée. Cette situation durera plusieurs mois, voire années, car le pont devra être démoli puis reconstruit ce d'autant plus qu'aucun projet n'a été établi par la commune d'Ambilly.

L'exécutif est particulièrement préoccupé par l'impact que cette fermeture aura sur la circulation, en premier lieu sur la route de Mon-Idée, puis par ricochet sur la route de Jussy au niveau du contournement du village et sur les douanes de Cornière et de Cara, donc avec un impact très fort pour les habitant·e·s de la commune que nous ne pouvons pas accepter. Comme cette fermeture n'avait pas été planifiée, aucune mesure d'accompagnement n'a pu être étudiée. Au moment de la clôture de la rédaction de ce *puplinfos* (23 février), nous pouvons vous informer que l'exécutif a sollicité une rencontre avec les autorités cantonales dans les prochains jours. Il sera demandé de **mettre en place au plus vite des mesures d'accompagnement efficaces** qui feront l'objet d'arrêtés temporaires, à prendre en urgence. Les mesures ne devront pas se limiter à de la signalisation routière, souvent non respectée, mais à des mesures physiques et la présence régulière de la police.

Marché des 4 saisons - bientôt le printemps

Le marché saisonnier vous donne rendez-vous le **vendredi 22 mars, de 16h à 20h**, sur la place communale : produits locaux, food trucks et atelier mobile de réparation de vélo *Le Bicyclologue*. Ce dernier sera également présent sur la place communale le jeudi 7 mars, de 15h à 18h.

Service technique de la commune

La commune a le plaisir d'annoncer que les postes de **Jean-Marie Muffat**, responsable technique, ainsi que de **Giuseppe Spina**, employé technique, ont été confirmés après une période d'intérim. Nous leur souhaitons la bienvenue !

GIAP - inscription parascolaire 2024-2025

Début mars, les informations concernant les inscriptions au parascolaire pour la prochaine année scolaire seront disponibles sur le site www.giap.ch. Les inscriptions seront à faire via le portail internet my.giap.ch, **entre le 20 mars et le 29 avril 2024**. Un compte e-démarches de l'État de Genève est nécessaire. Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches peuvent contacter la centrale du parascolaire : 022.304.57.70 / parascolaire@giap.ch.

Mairie de Puplinge : lundi à vendredi, **7h30-12h / 14h-17h.** *Horaires vacances scolaires : 7h30-12h / après-midi fermé.*
Édition puplinfos - Mairie de Puplinge - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - 022 860 84 40 - info@puplinge.ch.
Ce numéro et les précédents peuvent être consultés sur www.puplinge.ch, rubriques : Communication / Journal puplinfos.

Les rendez-vous & annonces des ASSOCIATIONS

- **PUPL'N'RIDE** : SKATE DAY - samedi 2 mars, de 14h à 17h, préau de l'école (uniquement par temps sec). Modules de skate à disposition en accès libre pour trottinettes, rollers, vélos, draisiennes ou autres. Pensez à vous munir de votre casque (obligatoire) et de vos protections (genouillères, coudières, protège-poignets). Les enfants sont sous la responsabilité de leur(s) parent(s). Informations : www.puplnride.ch / Contact : puplnride@gmail.com.
- **APEP - ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DE PUPLINGE** : BOURSE AUX VÊTEMENTS-JOUETS ENFANTS - dimanche 3 mars, de 9h30 à 13h, salle de gymnastique (ch. de la Brenaz 15). Attention, les achats se font uniquement en espèces. Page Facebook : APEP - Association des parents d'enfants de Puplinge.
- **PUPLINGE SOLIDAIRE** : CAFÉ-RENCONTRES - dimanche 3 mars de 10h à 12h, selon la météo sur la place communale ou à l'Arcade 12 - local des associations (rue de Frémis 12) / BRUNCH COMMUNAUTAIRE - dimanche 24 mars de 11h à 15h à la salle communale. Inscription jusqu'au 15.03.24 par e-mail : info@puplinge-solidaire.ch. Les informations utiles sont à retrouver sur la page Facebook Puplinge Solidaire et sur www.puplinge.ch (Agenda).
- **CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - mardi 19 mars à 17h, salle communale.
- **BIEN VIVRE À PUPLINGE (BVAP)** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - déplacée au mercredi 27 mars à 20h15, salle communale. Voir article ci-dessous.

Bien vivre à Puplinge fête ses 20 ans !

L'association se bat pour le développement harmonieux de la commune, de son village ou de sa campagne, et pour la préservation de la qualité de vie de ses habitant·e·s. Elle compte 250 membres et c'est leur nombre qui assure sa représentativité comme interlocutrice vis-à-vis des autorités communales, cantonales ou transfrontalières. Elle étudie, et intervient au besoin, sur tous les projets urbanistiques, routiers ou autres, susceptibles de porter atteinte au bien-être commun, mais soutient aussi ceux qui cherchent à l'améliorer. Elle vise à proposer aux habitant·e·s de Puplinge concerné·e·s un forum d'échange, de prise de position, de concertation et d'action pour faire entendre leur voix. Les thématiques à traiter sont nombreuses : protection de la qualité de nos paysages et de notre nature ; développement des mesures favorisant la mobilité douce ; amélioration, voire renforcement des mesures de modération du trafic de transit ; vigilance vis-à-vis de tout projet touchant Puplinge à moyen ou plus long terme : développement futur du quartier de Belle-Terre (ex-Communaux d'Ambilly) qui ne doit pas déborder sur le territoire communal en franchissant la route de Mon-Idée ; extension de la Prison de Champ-Dollon ; nuisances engendrées par la construction de la nouvelle autoroute Annemasse-Thonon ou par la réalisation éventuelle du « serpent de mer » cantonal, la Traversée de la rade, qui pourrait déboucher vers le rond-point de Frémis ! L'association vous propose de rejoindre ses rangs (pour infos : www.BVAP.org) ou d'assister à son AG qui a été reportée au 27 mars 2024 à 20h15 (et non le 20 mars comme annoncé initialement dans le *puplinfos 02.2024*).

Potelets sur la place communale et sur le trottoir rue de Graman

Fin janvier, des potelets ont été installés sur les deux accès piétonniers partant de la rue de Graman et menant au centre de la place communale. **Cet aménagement était nécessaire pour des raisons de sécurité** afin d'empêcher le passage de véhicules motorisés non autorisés. Bien entendu, les personnes ayant un stand ou food truck sur la place les mardis et jeudis ont toujours la possibilité d'accéder au centre de la place, une clé leur ayant été remise par la Mairie. Quatre potelets ont également pris place sur le trottoir de la rue de Graman à la hauteur de la boulangerie, ceci afin de protéger les piéton·ne·s d'automobilistes au comportement inadéquat en particulier stationnant sur le trottoir. Il convient de rappeler que la place «livraison» devant la boulangerie est réservée aux livraisons (par des véhicules d'entreprises disposant de bulletins de livraisons) et en aucun cas pour d'autres buts, même pour un bref stationnement de quelques minutes. Des contrôles sont effectués.

CONSEIL MUNICIPAL
La prochaine séance aura lieu le **mercredi 20.03.24** à 20h30, salle du Conseil municipal (rue de Graman 66).

Les ÉCHOS du CONSEIL MUNICIPAL

Dans cette rubrique, vous trouvez les principales décisions prises concernant le Conseil municipal. Les délibérations/résolutions peuvent être consultées en ligne (une fois le délai légal avant affichage de 8 jours atteint), ainsi que les procès-verbaux (lorsque ceux-ci ont été approuvés), sous www.puplinge.ch.

Lors de la séance du 28.02.2023, les points suivants étaient à l'ordre du jour : • Approbation du procès-verbal des séances des 22 novembre et 6 décembre 2023 • Communications du Bureau • Communications du Maire • Communications des Président·e·s de Commissions • Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC • Entretien de la « Campagne Dal Busco », remise en état de la zone culture – Vote d'une délibération • Propositions individuelles et questions.

Parking en zone bleue - horaires à respecter pour faciliter l'accès aux commerces

L'apposition du disque bleu est obligatoire **du lundi au samedi**, de 8h à 19h. Une personne qui se gare à partir de 19h sur une place en zone bleue doit la libérer le lendemain matin avant 8h (sans disque bleu) ou avant 9h (avec disque bleu). **Les durées de stationnement doivent être respectées**. La police municipale procède à des contrôles.

Circulation au chemin des Dardelles

Ce chemin, qui part du giratoire de la route de Jussy à la hauteur de la rue de Frémis, n'est pas un chemin de transit. Seule la partie goudronnée fait partie du domaine public accessible aux piéton·ne·s, vélos et aux véhicules autorisés, **tous les autres chemins sont privés**. À la fin de la partie goudronnée, un chemin privé part à droite et rejoint le chemin de Champ-Dollon. Les piéton·ne·s, les vélos roulant au pas, ainsi que les chiens tenus en laisse (qui ne laissent pas de déjections), sont tolérés, à bien plaire, par les propriétaires. Merci de respecter cette tolérance, afin qu'elle puisse être maintenue.

Le foyer de Presinge lance un appel à bénévole pour des cours/conversation de français

Une personne bénévole est recherchée pour échanger en français avec des hommes et femmes adultes au Centre d'hébergement collectif pour migrants de Presinge (Hospice général). Ce dernier est situé au chemin du Pré-Rojoux 21-23, 1243 Presinge. En cas d'intérêt, veuillez prendre contact avec Iulia Hasdeu, travailleuse sociale, 076.476.02.47 - iulia.hasdeu@hospicegeneral.ch.

Programme proposé par le Club des Aînés

• **Mardi 05.03.24 à 9h - Balade** de Puplinge à Presinge par La Louvière - rdv Frémis 12. Inscription souhaitée : Jean-Marie Court, 079.583.14.05 - j.court@aines-puplinge.ch.

• **Jeudis 07.03, 14.03 et 21.03.24 de 14h à 17h - Accueil libre** pour les membres souhaitant jouer, discuter, prendre une boisson, se promener, etc.

• **Jeudi 14.03.24 dès 9h - Petit déjeuner** - rdv Frémis 12. Inscription jusqu'au 11.03.24 avant 12h : Dominique Wegmüller, 076.440.79.21 - d.wegmuller@aines-puplinge.ch.

• **Vendredi 15.03.24 à 10h - Petite balade pour un café** - rdv à l'Arcade 12. Information : Françoise Burtin, 079.601.27.79 - f.burtin@aines-puplinge.ch.

• **Mardi 19.03.24 à 9h - Dictée** - rdv Frémis 12. Inscription : Simone Regamey, 076.616.38.86 - regamey.simone@vtx.ch ou Daniel Chappuis, 022.860.20.35 - djchappuis@gmail.com.

• **Mardi 19.03.24 à 17h - Assemblée générale** - salle communale, selon convocation adressée aux membres.

• **Vendredi 22.03.24 à 12h - Déjeuner au restaurant** *3-Communes* (rte de Sous-Moulin 39, 1226 Thônex). Inscription avant le 15 du mois : Gérard Aubry, 079.379.24.13 - g.aubry@aines-puplinge.ch.

Club des Aînés de Puplinge

CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE
Arcade 12 - Local des associations
Rue de Frémis 12 - 1241 Puplinge

Président
M. Jean-Marie Court
079.583.14.05

Déclaration d'impôt - aide pour les jeunes et les personnes aux revenus modestes

• **Pour les 18-30 ans** : des volontaires de l'AFC (administration fiscale cantonale) seront présents à l'Arcade 12 - Local des associations (rue de Frémis 12) **le jeudi 14 mars, de 19h à 21h**, pour aider les jeunes puplingeois·es à remplir leur déclaration fiscale. Il est impératif d'apporter les éléments listés sur le flyer qui a été distribué fin février (disponible sur www.puplinge.ch) et de demander dès maintenant un compte e-démarches (délai de quelques jours à prévoir pour recevoir ses identifiants par courrier postal).

• **Pour les personnes à faibles revenus** : la Ville de Thônex propose une permanence pour les aider à remplir leur déclaration d'impôt à un tarif préférentiel. Pour en bénéficier, il faut répondre à certaines conditions notamment : être officiellement domicilié·e à Puplinge / ne pas pouvoir remplir sa déclaration soi-même / avoir des revenus modestes qui ne permettent pas de s'adresser à une fiduciaire / ne pas avoir de statut d'indépendant·e / ne pas dépendre financièrement de l'Hospice général / ne pas posséder de bien immobilier en Suisse ou à l'étranger / ne pas avoir de compte bancaire à l'étranger. L'ensemble des critères (notamment les limites de revenus et de fortune à ne pas dépasser), ainsi que le formulaire à remplir se trouvent sur www.puplinge.ch, rubrique *ACTUALITÉS*, «Permanence impôt à Thônex pour revenus modestes».
Le formulaire dûment complété et les documents nécessaires à l'établissement de la déclaration doivent être déposés le vendredi matin, de 9h à 11h au guichet de la commune de Thônex (av. Tronchet 13A - 1226 Thônex). Le paiement de la prestation est à régler sur place au moment du dépôt du dossier. Selon votre situation familiale, vous payerez entre CHF 40.- et CHF 70.-, ce qui correspond au 50% du tarif. La commune de Puplinge subventionne les 50% restants. Le **Service de la cohésion sociale de Thônex** se tient à votre disposition pour tout complément au 022.869.39.70, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h ou par e-mail à social@thonex.ch.

Service de la cohésion sociale de Thônex à disposition des habitant·e·s de Puplinge

Grâce à la convention que notre commune a signée avec Thônex, **les personnes qui doivent faire face à des difficultés sociales ou à un changement de situation personnelle**, peuvent bénéficier de l'accompagnement mis en place par le **Service de la cohésion sociale de Thônex**.

Ce service propose **différentes prestations** dont • aide pour certaines démarches administratives et le cas échéant, orientation vers les services compétents (Hospice général, OCAS, etc.) • aide financière ponctuelle, celle-ci peut être octroyée après analyse de la situation et sous certaines conditions • permanences sociales (informations complémentaires sur le site : www.thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/permanences/).

• **Pour fixer un rendez-vous**, deux permanences téléphoniques sont en place :
- avec l'assistante sociale, le mercredi de 9h à 11h et le vendredi de 14h à 16h : 022.869.39.10
- avec la chargée de mission seniors, le lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h : 022.869.39.28.

• **Les rendez-vous fixés ont lieu à l'Arcade de Belle-Terre** : Cour de l'Émine 6 - 1226 Thônex :
- avec l'assistante sociale, le lundi de 9h à 12h
- avec la chargée de mission seniors, le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

BON À SAVOIR : l'État de Genève a mis en place un formulaire anonyme qui permet d'identifier les prestations sociales cantonales qui peuvent vous être accessibles. En remplissant ce questionnaire, vous obtiendrez les informations sur les services qui délivrent ces prestations et auprès desquels il peut vous être utile de vous adresser pour bénéficier d'aides financières. Celui-ci est disponible sur www.puplinge.ch, rubriques *Vivre à Puplinge / Social / Prestations sociales*.

La subvention vélo de l'État de Genève ne s'adresse plus aux personnes physiques

En 2024, les subventions sont désormais réservées aux indépendant·e·s et aux petites et moyennes entreprises (PME). Les personnes physiques ne peuvent plus en bénéficier. Afin d'encourager la pratique du vélo, l'État propose trois différentes catégories de subvention destinées aux indépendants et aux PME de moins de 250 emplois (PME) : • subvention pour acheter un vélo-cargo • subvention pour suivre une formation à la conduite d'un vélo • subvention pour tester un vélo à assistance électrique ou un vélo-cargo. Les informations détaillées concernant ces subventions sont disponibles sur le site www.ge.ch/subventions-velo.